



Action MOB5

Installation d'abris et arceaux à vélos

Contexte

Pour favoriser l'usage quotidien du vélo, il est essentiel de garantir des espaces de stationnement sûrs, pratiques et accessibles. Les abris et les arceaux à vélos contribuent à une meilleure intégration du vélo dans les déplacements quotidiens. En 2024, nous avons installé un premier abri à vélos devant l'administration communale. Un second abri sera installé en 2025 sur le parking Pirka (place Claudy Sohet).

Avec l'augmentation des pistes cyclables dans les zones urbaines, de plus en plus de personnes utilisent le vélo comme moyen de transport prioritaire. Petite structure, l'abri vélos vous permet de garer vos deux roues et de les protéger des intempéries. Les espaces à vélos sont avant tout un espace clos (murs, grilles, barreaux, panneaux de bois, de verre, de métal...) et couvert, dont l'accès est réservé à des usagers identifiés.

Actions restantes



- Attente de réception du permis d'urbanisme pour le placement du second abri à vélos.
- Installation du second abri à vélo sur le parking Pirka (place Claudy Sohet).
- Étude pour l'acquisition d'abris à vélos sécurisés

Situation actuelle :

Un premier abri à vélos a été installé à l'administration communale. Plusieurs arceaux à vélos ont été installés dans des lieux stratégiques de la commune. Finalisation du projet dans le courant de l'année 2025.